



Informations environnementales relatives au cycle de vie des produits utilisés au quotidien par les ménages

INTRODUCTION

Les performances environnementales de différents choix de produits sont de plus en plus importantes pour les producteurs, les détaillants, les consommateurs avertis, les responsables politiques et l'ensemble de la société. À cet égard, il faut envisager les incidences et les ressources utilisées tout au long du cycle de vie d'un produit: sa chaîne d'approvisionnement, son utilisation et sa fin de vie. C'est ce qui s'appelle la «réflexion sur le cycle de vie» (RCV), et des approches comme les analyses du cycle de vie (ACV) sous-tendent cette réflexion. Ces analyses permettent d'identifier des incidences clés ou des points sensibles ou peuvent être utilisées pour définir des outils et des critères d'orientation. Ces derniers constituent un point de départ pour des systèmes de labellisation ou sont utilisés par les concepteurs ou les acheteurs de produits, par exemple, pour distinguer différents choix de produits.

Tous les produits ont des incidences sur l'environnement. La détermination de ces incidences et de l'étape du cycle de vie du produit à laquelle elles se manifestent, leur évaluation et les possibilités pour les réduire peuvent se révéler très complexes. Cela étant, il est essentiel de répondre à ces questions, car nos modes de consommation et de production et nos modes de vie mettent de plus en plus l'environnement à rude épreuve. L'utilisation des différents instruments disponibles peut contribuer à définir des mesures vraiment utiles et à apporter des avantages écologiques, voire économiques.

OBJECTIF

L'objectif du présent document est de recenser les éléments nécessaires pour encourager l'adoption d'une approche qui tienne compte du cycle de vie des produits. La réalisation de cet objectif requiert la disponibilité et l'échange d'informations fiables et pertinentes tout au long de la chaîne de valeur. Lorsqu'il est question du cycle de vie d'un produit, il est indispensable de déterminer quels en sont les points sensibles pour permettre aux producteurs, aux détaillants et aux consommateurs de comprendre et de réduire les incidences de ces produits sur l'environnement, l'économie et la société du début à la fin de la chaîne d'approvisionnement, à savoir pendant les phases de production, d'utilisation et d'élimination (fin de vie) des produits.

Le présent document aborde les informations et les approches environnementales relatives au cycle de vie sous l'angle des interactions entre les entreprises. Cela inclut, entre autres, l'évaluation du cycle de vie des produits et l'identification de critères relatifs aux points sensibles. Les informations sur le cycle de vie constituent également des données importantes pour la labellisation. Le prochain document thématique sur ce sujet portera sur les informations relatives au cycle de vie, mais du point de vue des relations entre les entreprises et les consommateurs.

Dans le présent document, il sera question des produits utilisés au quotidien par les ménages, tant les produits consommables, tels que les produits d'entretien, que les biens durables, comme les machines à laver, les téléviseurs, etc., et de leur emballage.

Il importe de gérer tous les aspects pertinents d'un produit et de communiquer ces informations. Si une approche basée sur le cycle de vie et les choix ou comparaisons entre différents produits doivent tenir compte des piliers social, économique et environnemental de la durabilité, le présent document

thématique portera uniquement sur les considérations environnementales. Cette démarche est conforme aux objectifs du Forum de la distribution consistant à se concentrer sur les aspects environnementaux des sujets qu'il aborde. Il faut noter, cependant, qu'il existe des approches sur le coût du cycle de vie des produits, et que de nouvelles approches, qui doivent encore être affinées, cherchent à savoir comment envisager les aspects sociaux de la chaîne d'approvisionnement des produits dans le cadre d'une analyse de leur cycle de vie.

DÉFINITIONS ET OUTILS

Cycle de vie: étapes successives et interdépendantes de la vie d'un produit. Un cycle de vie type comprend les étapes suivantes:

- l'approvisionnement en matières premières;
- le traitement des ingrédients;
- la fabrication du produit;
- l'emballage;
- le transport, la distribution et le stockage;
- la consommation;
- l'élimination des déchets – la fin de vie (réutilisation, recyclage, récupération, élimination).

À chaque étape, des matières premières sont consommées et des substances chimiques sont dégagées sous la forme d'émissions. Celles-ci contribuent à plusieurs incidences et problèmes environnementaux, comme la pénurie des ressources.

La réflexion sur le cycle de vie consiste à envisager les incidences environnementales et les ressources utilisées tout au long du cycle de vie des produits (biens ou services).

La réflexion sur le cycle de vie permet d'identifier les points sensibles ou les aspects d'un produit qui pourraient être améliorés par une réduction des conséquences environnementales, l'utilisation de moins de ressources à toutes les étapes du cycle de vie ou des compromis entre différents choix de produits. Des points sensibles peuvent se présenter à toute étape du cycle de vie, de l'extraction et la conversion des matières premières à l'utilisation ou la consommation des produits, en passant par la fabrication et la distribution de ces derniers. Elle s'achève par la réutilisation, le recyclage des matériaux, la récupération d'énergie et l'élimination définitive du produit.

L'objectif principal de la réflexion sur le cycle de vie est de faciliter la prise de décisions ou de faire apparaître toute possibilité d'allègement des charges. Cela implique de réduire au minimum les incidences lors d'une étape du cycle de vie, dans une région géographique ou dans une catégorie donnée d'incidences environnementales, tout en évitant que ces problèmes empirent ailleurs. Il s'agit, par exemple, d'économiser de l'énergie pendant la phase d'utilisation d'un produit sans pour autant augmenter la quantité de matériaux nécessaires pour fournir ce produit ni les incidences liées à cette fourniture.

L'analyse du cycle de vie (ACV) est une approche normalisée à l'échelle internationale qui permet d'évaluer les incidences environnementales des produits (biens ou services) et la consommation de ressources qu'ils entraînent. Une ACV comprend quatre étapes¹:

- la définition de l'objectif et de l'objet de l'analyse;
- la réalisation d'un inventaire des émissions pertinentes dégagées par un produit ou un service ainsi que des ressources qui leur sont nécessaires;

¹ ISO 14040: Analyse du cycle de vie – Principes et cadre

- la réalisation d'une analyse d'impact sur la base de plusieurs indicateurs ou thèmes environnementaux (changement climatique, acidification, santé, utilisation d'énergies non renouvelables, etc.);
- l'interprétation des résultats de l'inventaire et des phases d'impact en fonction des objectifs de l'analyse.

L'ACV est devenue un outil que les entreprises et les pouvoirs publics utilisent fréquemment.

L'objectif d'une ACV peut varier. Il peut s'agir, par exemple, de la comparaison des performances environnementales de différents produits ou de l'identification des améliorations d'un produit.

Les ACV peuvent être complexes. Elles doivent être réalisées par des spécialistes. Cependant, les conclusions de ces ACV en matière de points sensibles et les critères ou règles issues de ces ACV peuvent être utilisés comme point de départ pour l'élaboration d'outils simplifiés dans le domaine de l'écoconception, ou comme données permettant de communiquer des informations environnementales, dans les déclarations environnementales de produits, par exemple, ou dans les informations formulées conformément à une norme d'ACV sous la forme d'un label. Plus récemment, l'ACV a été utilisée dans un contexte plus restreint comme base pour évaluer les incidences sur le changement climatique de certains produits et de certaines organisations sous la forme d'empreintes carbone.

Outils de communication: il existe plusieurs façons d'identifier et de communiquer les «points sensibles» et les critères qui en découlent pour un produit ou une catégorie de produits similaires, la plus fiable étant celle basée sur les conclusions d'ACV approfondies. Dans tous les cas, les méthodes, les outils et les critères doivent toutefois être complets et solides. Ils doivent tenir compte de toutes les incidences environnementales pertinentes et de toutes les ressources utilisées.

Les informations obtenues grâce à la réflexion sur le cycle de vie et aux approches connexes peuvent être utilisées pour créer des outils de communication et pour contribuer à communiquer des messages fiables et utiles à différents groupes cibles.

SOUTIEN ET POLITIQUE À L'ÉCHELLE INTERNATIONALE

En Europe

Les informations relatives au cycle de vie sont souvent utilisées lors de discussions portant sur de nouvelles politiques, pour soutenir des mesures d'exécution, par exemple, ou pour les analyses d'impact accompagnant des propositions législatives, etc.

Au niveau de la politique de l'Union européenne, la question de la réflexion sur le cycle de vie a été mise en évidence en 2003 dans la communication de la Commission sur la **PIP** (politique intégrée des produits)². Cette communication indiquait que les analyses du cycle de vie étaient la meilleure façon d'évaluer les incidences environnementales potentielles des produits, mais que des données plus cohérentes et un consensus concernant les méthodes d'ACV étaient nécessaires. En conséquence, en 2005, la Commission a créé la Plateforme européenne d'analyse du cycle de vie des produits afin de promouvoir la cohérence, la qualité et la disponibilité d'informations relatives au cycle de vie, et, en 2010, le système international de référence pour les données relatives au cycle de vie a été lancé officiellement, lequel a débouché, entre autres, sur un guide de recommandations méthodologiques. Depuis, l'importance de la réflexion sur le cycle de vie et de l'analyse de ce dernier

² COM(2003) 302

a été une fois de plus mise en évidence dans le Plan d'action pour une consommation et une production durables (CPD)³.

La **directive-cadre sur l'écoconception** a été l'une des premières mesures législatives visant explicitement à réduire les incidences environnementales des produits du point de vue de leur cycle de vie en retirant les mauvais opérateurs du marché, tout en se concentrant principalement sur les produits consommateurs d'énergie et, donc, sur la consommation énergétique de la phase d'utilisation du produit. Cette directive a été étendue aux produits liés à l'énergie qui ont une incidence sur la consommation d'énergie. L'objectif est que les produits affichant les moins bonnes performances soient retirés du marché, grâce à la fixation de critères minimaux de performance.

L'initiative volontaire de l'**écolabel européen** et d'autres labels nationaux peuvent également tenir compte du cycle de vie global des produits. Le label écologique européen a récemment été revu, avec un renforcement du rôle des analyses approfondies des cycles de vie dans le développement des critères de labellisation. La France, de son côté, envisage d'introduire l'obligation de fournir pour tous les produits des informations environnementales basées sur la réflexion sur le cycle de vie.

Dans certains cas, les associations professionnelles développent des systèmes basés sur le cycle de vie comprenant des données, des outils spécifiques et des critères propres à leurs catégories de produits⁴. Ce sont elles qui fournissent principalement les données et les informations les plus pertinentes au sujet du cycle de vie des produits.

Dans le monde

Les normes de la série ISO 14040 régissent le cadre de l'analyse du cycle de vie. Des normes connexes sont en cours d'élaboration pour l'évaluation des empreintes carbone et hydrique. Dans les années à venir, des normes ISO devraient également être publiées pour l'éco-efficacité et l'ACV sociale. L'initiative sur le cycle de vie du PNUE et de la SETAC soutient également les échanges internationaux complémentaires, à travers, par exemple, la publication récente d'orientations en matière d'ACV sociale.

PERSPECTIVES ET OBSTACLES

L'intégration du concept de réflexion sur le cycle de vie dans le processus décisionnel est un premier pas vers la durabilité environnementale, et il existe déjà certains outils qui contribuent à la formulation de décisions en matière de conception ou d'achat, comme les ACV ou les outils et critères issus des ACV.

Cependant, il faut souligner le rôle critique de «l'espérance de vie» d'un produit: une ACV basée uniquement sur l'espérance de vie moyenne d'un produit peut donner une perception erronée des incidences de ce produit. Les suppositions inévitables pourraient donc entraîner des incertitudes. La meilleure façon de les évaluer est d'utiliser des analyses de sensibilité. En outre, il faut assurer une transparence totale de la méthodologie employée, en mettant en évidence les suppositions sous-jacentes et les données utilisées. La qualité et la cohérence sont essentielles. La multiplication de méthodologies d'évaluation de l'empreinte carbone qui ne sont pas totalement comparables illustre

³ COM(2008)397

⁴ Par exemple: la Table ronde européenne sur la production et la consommation durables en matière alimentaire est l'exemple d'une collaboration de la Commission avec les représentants commerciaux de la chaîne d'approvisionnement de denrées alimentaires et de boissons, ainsi que des ONG pour un secteur tout entier. La Table ronde a défini une série de principes propres à ce secteur et elle développe actuellement un cadre méthodologique à cet égard.

combien l'existence d'approches diverses peut se révéler contre-productive et entraver leur applicabilité et la réalisation de l'objectif pour lequel elles ont été conçues.

Perspectives

- Parvenir à mieux comprendre les incidences environnementales des produits, en identifiant également les compromis à faire entre les différentes possibilités.
- Fournir une évaluation plus complète que lorsqu'il est uniquement question d'analyser des parties de la chaîne d'approvisionnement ou des questions spécifiques liées à l'environnement.
- Parvenir à une meilleure compréhension des chaînes d'approvisionnement, de l'utilisation et de la fin de vie des produits.
- Identifier les possibilités d'amélioration de la dimension environnementale des produits (par exemple, gagner en efficacité et améliorer la chaîne d'approvisionnement, et donc réaliser des économies).
- Évaluer et vérifier les résultats en matière d'amélioration des produits ou d'innovation.
- Faciliter la prise de décisions en permettant la comparaison de produits ou de groupes de produits.
- Évaluer les incidences environnementales des produits et les communiquer tout au long de la chaîne d'approvisionnement.
- Augmenter les parts de marché ou les ventes en remplissant les conditions des marchés publics.
- Disposer d'un outil de promotion de la «qualité», à savoir des produits plus respectueux de l'environnement.
- Améliorer la réputation de l'entreprise et de la marque.
- Soutenir l'argumentation des entreprises relative à leurs déclarations environnementales ou aux performances de leurs produits.

Obstacles

- Obtenir des informations pertinentes sur le cycle de vie sous une forme pratique (des critères ou des outils simples d'évaluation du cycle de vie pour différents groupes de produits peuvent ne pas exister ou ne pas être solides).
- Obtenir des informations pertinentes et solides sur le cycle de vie dans une situation de mondialisation rapide, où les performances environnementales des chaînes d'approvisionnement peuvent ne pas être suffisamment documentées.
- Effectuer des ACV initiales détaillées conformément aux normes ISO ou aux normes de l'ILCD est généralement coûteux et contraignant, surtout si elles doivent être effectuées pour une vaste gamme de produits.
- Confusion pour les novices entre les différentes initiatives (en raison de leur manque d'expérience et de connaissance pour interpréter les ACV), ainsi qu'au niveau des relations entre les différents outils, comme l'ACV et l'empreinte carbone.
- Charges pour les producteurs et incapacité à fournir des informations en raison des incohérences potentielles entre les différentes initiatives (ACV, empreinte carbone, etc.) si les normes ISO ou les normes de l'ILCD, par exemple, ne sont pas strictement observées.
- Il est très difficile d'assurer une comparabilité des ACV si les objectifs, la portée, les méthodes et les données des analyses sont différents.
- La «qualité» et la fiabilité des ACV sont variables.
- Limites de certains outils. Les ACV n'évaluent pas l'exposition aux substances polluantes associées à des émissions particulières à des moments et à des endroits déterminés, et elles ne peuvent donc pas être utilisées, par exemple, dans un contexte de contraintes législatives ou pour des raisons de sécurité. Les ACV apportent donc des informations complémentaires pour soutenir la prise de décisions (il s'agit d'un outil permettant de poser des choix plus éclairés, et non d'un outil décisionnel!).

- Le coût que représentent des ACV complètes restreint leur application à certains produits, et il faut extrapoler leurs conclusions aux autres produits à travers des outils ou critères permettant un plus grand nombre d'applications. Cela vaut pour toutes les entreprises, mais particulièrement pour les PME. Dès lors, il est possible d'utiliser des ACV représentatives en se concentrant sur des produits clés et en définissant des critères pour des groupes de produits, surtout s'il s'agit d'un effort collectif.
- Les acheteurs le long de la chaîne d'approvisionnement ne sont pas suffisamment sensibilisés ou conscientisés à propos de la réflexion sur le cycle de vie ou des critères et outils issus de cette réflexion pour directement comprendre les résultats des ACV ou des critères et outils qui en sont issus.
- Les acheteurs peuvent ne pas être suffisamment incités à considérer les performances des produits au regard du cycle de vie.
- Si l'ACV se base principalement sur des données génériques pour les différentes étapes du cycle de vie et si elle s'appuie sur des suppositions générales concernant, par exemple, le comportement du consommateur ou les distances de transport, la méthode ne permet pas de comparer deux produits différents. Dans ce cas, elle permet uniquement de comparer une catégorie de produits (par exemple, les lessives liquides et les poudres à lessiver, mais pas deux marques différentes).
- Les ACV se concentrent généralement sur les performances environnementales. Elles ne rendent pas nécessairement compte des incidences sociales et économiques, comme les normes sociales, etc.

CONCLUSIONS

Lorsqu'il s'agit d'examiner les performances environnementales des produits, la réflexion sur le cycle de vie est essentielle. Cette démarche peut être soutenue par l'évaluation complète d'un nombre limité de produits, ou plus largement en utilisant des outils ou critères issus de ces analyses pour des catégories plus vastes de produits. Les analyses du cycle de vie sont généralement considérées comme les analyses les plus solides et les plus complètes des performances environnementales d'un produit.

Les connaissances et les éléments issus de l'ACV peuvent être utilisés par tous les acteurs de la chaîne d'approvisionnement en vue d'apporter des améliorations à l'origine de meilleures performances environnementales et probablement de servir de base pour informer les clients ou les consommateurs.

Il faut améliorer davantage la base de connaissances, l'accessibilité du public à des informations pertinentes et utiles, l'harmonisation des méthodes d'évaluation et l'alignement des différentes initiatives. Ces améliorations devraient de préférence s'appuyer sur les travaux déjà effectués par l'ISO ou dans le cadre d'autres initiatives mondiales ou européennes. La Commission européenne soutient cette démarche à travers la plateforme européenne sur l'ACV et à travers le guide et le réseau de données de l'ILCD. Les producteurs échangent déjà des données, de même qu'il existe des initiatives sectorielles destinées à définir des données, des outils et des critères; ce sont là des démarches qu'il faut encourager.

Principales difficultés

- Réduire les incidences globales sur l'environnement sans déplacer un problème existant d'un stade du cycle de vie à un autre, d'une région à une autre, d'une génération à la suivante ou

d'un milieu de l'environnement à un autre (air, eau, sol) et intégrer ou mettre en œuvre la réflexion sur le cycle de vie dans les opérations quotidiennes.

- Rendre accessibles et compréhensibles pour tous les acteurs concernés la réflexion sur le cycle de vie et les informations issues des ACV.
- Rendre les ACV compréhensibles et pertinentes pour les entreprises et les détaillants et encourager leur adoption.
- Formuler des suppositions correctes concernant le comportement individuel des consommateurs au cours des phases d'utilisation et de fin de vie d'un produit.
- Identifier les produits susceptibles d'être le plus améliorés ou ayant le plus d'incidences, même s'il est impossible d'évaluer tous les produits selon l'ISO et l'ILCD et qu'il faut s'appuyer, par exemple, sur d'autres approches émergentes, mais limitées; se concentrer sur les initiatives volontaires, comme la Table ronde européenne sur la production et la consommation durables en matière alimentaire.
- Passer d'un faible nombre de produits à des critères ou des outils applicables à de plus grandes catégories de produits dans un processus structuré et multipartite s'appuyant sur plusieurs critères.
- Mettre en place un processus pour le développement de méthodes, critères et restrictions harmonisés par catégorie de produit.
- Trouver la méthode la plus acceptable et la plus équilibrée: ainsi, un mauvais choix d'indicateurs pour effectuer l'ACV pourrait augmenter les conséquences environnementales d'une phase au détriment d'une autre.

Que peuvent faire les détaillants?

- Utiliser des outils et critères simples pour identifier les produits ayant de meilleures performances environnementales.
- Encourager le recours à la réflexion sur le cycle de vie, à des outils et à des critères scientifiquement fondés lors du développement et de la conception de produits d'enseigne.
- Interagir avec des associations pour fournir des outils solides de gestion du cycle de vie pour différentes catégories de produits.
- Initier les responsables des achats de l'entreprise à la réflexion sur le cycle de vie et aux critères, outils et informations issus de l'analyse du cycle de vie.
- Mettre en place des mesures incitatives pour que les responsables des achats privilégient les produits ayant de meilleures performances environnementales selon la réflexion sur le cycle de vie et les outils et critères issus de cette réflexion.
- Reprendre les informations disponibles scientifiquement fondées pour leurs propres achats, notamment celles provenant d'associations professionnelles de leur secteur.
- Contribuer à soutenir les groupes de producteurs afin qu'ils effectuent des études et des analyses et développent des critères et outils pour différents produits et différents groupes de produits présentant de l'intérêt pour les détaillants, en collaborant entre eux pour mettre leurs ressources en commun.
- Promouvoir la réflexion sur le cycle de vie dans les systèmes de responsabilité sociale des entreprises et d'assurance de la qualité.

Que peuvent faire les producteurs?

- Collaborer entre eux pour fournir des données, des outils et des critères relatifs au cycle de vie de certains produits ou groupes de produits.
- Encourager le recours à la réflexion sur le cycle de vie et aux outils et critères de gestion du cycle de vie lors du développement et de la conception des produits.
- Initier les responsables des ventes ou des achats (de composants, d'ingrédients ou de matières premières) des entreprises à la réflexion sur le cycle de vie et aux outils, critères et informations qui en sont issus.

- Réaliser des études et développer des critères et des outils pour différents produits et différents groupes de produits présentant de l'intérêt pour les détaillants, en collaborant avec d'autres producteurs pour mettre leurs ressources en commun.
- Reprendre les informations disponibles pour leurs propres achats, notamment celles provenant d'associations professionnelles de leur secteur.
- Veiller à ce que les données et les informations sur le cycle de vie d'un produit soient transmises tout au long de la chaîne d'approvisionnement ou diffusées dans des bases de données et répertoires publics, etc. (voir, par exemple, le prochain réseau de données de l'ILCD et la plateforme européenne sur les répertoires d'ACV).
- Les producteurs d'électroménagers proposent de développer un système complet de vérification de la conformité des produits qui va au-delà des exigences légales. Cet outil permettrait de fournir à toutes les parties prenantes des informations supplémentaires, par exemple en matière d'investissement dans la durabilité, utiles pour l'ACV.

Que peuvent faire les responsables politiques?

- Créer un répertoire public centralisé contenant des données de qualité et cohérentes sur le cycle de vie, y compris des données provenant de fournisseurs du monde entier. Ce répertoire centralisé permettrait d'améliorer sensiblement le recours aux approches basées sur le cycle de vie et la fiabilité de celles-ci, tout en en réduisant le coût.
- Promouvoir les initiatives volontaires des pouvoirs publics ou des producteurs en vue de fournir des informations cohérentes et de qualité sur le cycle de vie pour des groupes clés de produits.
- Promouvoir le développement, l'amélioration, la disponibilité et l'utilisation de normes et de recommandations en matière d'informations sur le cycle de vie.
- Promouvoir des politiques fiscales et tarifaires qui rendent compte du coût des incidences environnementales et de la consommation des ressources dans une perspective basée sur le cycle de vie (internalisation des coûts externes).
- Promouvoir et élargir le champ d'application de la législation en matière d'écoconception, par exemple, pour retirer du marché les produits ayant de mauvaises performances environnementales, et de l'écolabel, afin de contribuer à identifier les produits affichant de meilleures performances, en tenant compte de toutes leurs incidences environnementales au-delà de leur efficacité énergétique.
- Aider notamment les PME (petites et moyennes entreprises) en travaillant avec des associations professionnelles, par exemple, en vue d'effectuer un plus grand nombre d'ACV, et de définir plus de critères et d'outils pour certains groupes de produits, etc.
- Centraliser davantage les informations à travers la Plateforme européenne sur l'analyse du cycle de vie afin d'aider les entreprises à accéder à des informations environnementales sur certains produits qui soient scientifiquement fondées.
- Promouvoir et élargir le champ d'application des marchés publics verts, en vue de les rendre obligatoires à moyen terme.
- Renforcer la coordination et les synergies entre les instruments basés sur l'approche du cycle de vie, comme l'écoconception, l'écolabel, etc., en identifiant des critères communs qui soient autant que possible applicables aux différents instruments.